

Son Honneur le Président: Je demande à ceux qui appuient la motion proposée en amendement de dire: «En faveur».

Des voix: En faveur.

Son Honneur le Président: Que ceux qui s'y opposent disent: «Contre».

Des voix: Contre.

Son Honneur le Président: A mon avis, ceux qui s'y opposent l'emportent.

Et cinq honorables sénateurs s'étant levés.

Son Honneur le Président: Convoquez les sénateurs.

L'amendement de l'honorable M. McCutcheon mis aux voix est rejeté par 32 voix contre 13.

ONT VOTÉ POUR

Les honorables sénateurs:

Aseltine	Irvine
Blois	Macdonald (Cap-Breton)
Brooks	
Choquette	McCutcheon
Fournier (Madawaska-Restigouche)	Phillips
Grosart	Quart
Haig	Yuzyk—13.

ONT VOTÉ CONTRE

Les honorables sénateurs:

Baird	Hugessen
Basha	Inman
Beaubien (Provencher)	Isnor
Boucher	Kinley
Bourget	Lang
Bourque	Langlois
Burchill	Leonard
Cameron	Macdonald
Connolly (Ottawa-Ouest)	(Brantford)
Davey	MacKenzie
Denis	McDonald
Deschatelets	McElman
Dessureault	McGrand
Dupuis	McLean
Fournier (De Lanau-dièrè)	Nichol
Gouin	Prowse
	Rattenbury
	Vaillancourt—33.

Son Honneur le Président: Je déclare le projet d'amendement défait.

L'honorable sénateur Connolly (Ottawa-Ouest) propose, appuyé par l'honorable sénateur Leonard, que le bill soit maintenant lu pour la troisième fois. Vous plaît-il d'adopter la motion?

Des voix: Adopté.

L'honorable M. McCutcheon: Sur division.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 3^e fois, est adopté sur division.)

BILL CONCERNANT LE CENTRE NATIONAL DES ARTS

DEUXIÈME LECTURE

L'honorable Norman A. MacKenzie propose la 2^e lecture du bill n^o C-194, visant à constituer une corporation pour l'administration du Centre national des Arts.

—Honorables sénateurs, je suis fort aise d'avoir l'honneur de dire quelques mots au sujet du bill n^o C-194 constituant une corporation pour l'administration du Centre national des Arts. Je faisais partie de la commission royale présidée par le très honorable Vincent Massey qui a rendu compte de l'évolution nationale des arts, des lettres et des sciences au Canada peu après la seconde Grande Guerre. J'ai été l'un des premiers membres du Conseil des Arts du Canada, j'y ai siégé pendant le mandat complet de six ans autorisé par la loi.

Pendant la période qui s'est écoulée depuis la seconde Grande Guerre, j'ai constaté avec étonnement et beaucoup de satisfaction la manière dont tous les beaux-arts se sont épanouis, ont mûri et pris de l'expansion dans tout le Canada. On en trouve bien sûr les preuves les plus impressionnantes dans les grands centres comme Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver, mais aussi dans d'autres comme Halifax, Fredericton, Québec, London, Regina, Saskatoon, Edmonton, Calgary, Victoria, Saint-Jean (N.-B.) et Saint-Jean (T.-N.) qui tous, à leur façon, s'occupent de choses intéressantes dans tout ce domaine.

Même la petite ville de Charlottetown, dans la plus petite de nos provinces, avec la collaboration et l'appui du gouvernement fédéral et de tous les gouvernements provinciaux, a érigé à titre de symbole vivant et permanent à la mémoire des auteurs de la Confédération, un centre remarquable des beaux-arts qui chaque année offre à des centaines de milliers de visiteurs, Canadiens en majorité, qui y viennent en touristes, un festival d'été des beaux-arts, très impressionnant et original.

Nos gens habitent depuis 1583 dans notre pays connu maintenant sous le nom de Canada, alors que sir Humphrey Gilbert s'est emparé de Terre-Neuve pour le compte de la souveraine d'Angleterre, la première reine Elizabeth de l'époque; pendant près de quatre siècles ces gens-là et nous-mêmes nous sommes préoccupés de développer les aspects